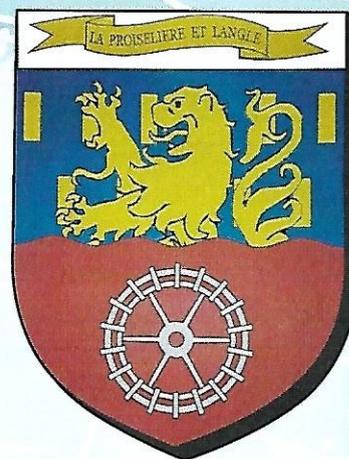


La Proiselière et Langle

Bulletin municipal annuel 2019



Le Mot du Maire

Chers concitoyens,

- La fin de l'année est l'occasion pour moi de m'adresser à vous.
- 2020 arrive avec le renouvellement des conseils municipaux.
- A écouter les médias, un certain nombre de Maires, surtout de petites communes rurales, ne souhaitent pas se représenter.
- C'est vrai que l'Etat nous laisse seuls, avec de moins en moins d'aides, des compétences à transférer obligatoirement aux communautés de communes et des complications administratives qui ne cessent de changer.
- Pourtant les Français nous font confiance et souhaitent garder ce pouvoir de proximité.
- C'est un pouvoir local proche des personnes mais c'est aussi une responsabilité, il ne faut pas se décourager malgré les obstacles car notre société moderne est marquée par un recul du respect d'autrui et des règles collectives.
- Restons malgré tout optimistes en l'avenir de nos petites communes.
- Je remercie les élus du Conseil Municipal ainsi que notre secrétaire qui par leur contribution et chacun à leur place ont participé aux décisions qui ont été prises et au travail accompli tout au long de l'année et de notre mandat.
- Les difficultés économiques nous imposent d'être très prudents dans la gestion des finances et donc des travaux. Il faut toujours « se battre » pour obtenir les aides utiles et nécessaires.
- Merci à toutes les personnes qui participent bénévolement à l'entretien et à l'embellissement de la commune.
- Toujours un grand merci aux dames qui ont participé au concours des maisons fleuries, j'y tiens beaucoup et je les encourage à continuer en 2020.
- Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui sont arrivés dans notre commune cette année.
- Comme le veut la tradition, mais aussi du fond du coeur, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2020. Pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers, en y ajoutant mes vœux de santé et en ayant une pensée pour les personnes seules ou malades.

Votre maire, Gérard MAUFFREY

● NOS ROUTES :

- VOIE COMMUNALE DU BOIS DE LA GRANGE :

Dérasement et préparation bithume : 3680 € H.T
Pose du bithume : 8461 € H.T

- VOIE COMMUNALE DU RUISSEAU DE LA GOUTTE A LA VIERGE :

Réparation d'un virage avec pose de bordures : 1617 € H.T

Travaux réalisés par l'Entreprise GEORGES Michel

Coût des travaux :

13158 € H.T

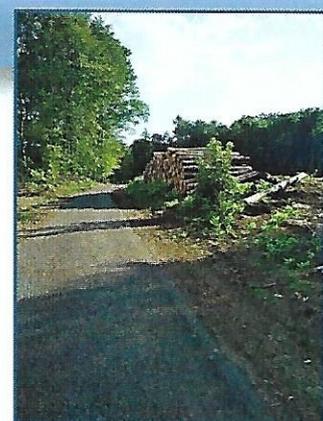
Subventions du Département à 18.76 % soit :

2581 €

- Trois panneaux Vitesse limitée à 50 KM/H ont été posés Route du Ruisseau de la goutte par nous-même :

Coût de cet achat :

512 € H.T



● FAUCHAGE DES VOIES COMMUNALES ET DEPARTEMENTALES DANS LES AGLOMERATIONS

Travaux réalisés par l'Entreprise THOMAS Jérôme

Coût des travaux : 2072 € H.T

Travaux non subventionnés

● DENEIGEMENT DES VOIES COMMUNALES :

Travaux réalisés par l'Entreprise BELUCHE Patrick

Coût du déneigement : 1344 € H.T

Subvention du Département : 390 €

● ENTRETIEN DES BIENS COMMUNAUX :

- Modification et changement de l'éclairage de la salle des archives :

Travaux réalisés par l'Entreprise FERRANT Alain

Coût des travaux : 391 € H.T

- Changement du lavabo ainsi qu'un mitigeur pour l'évier de la cuisine du logement communal :

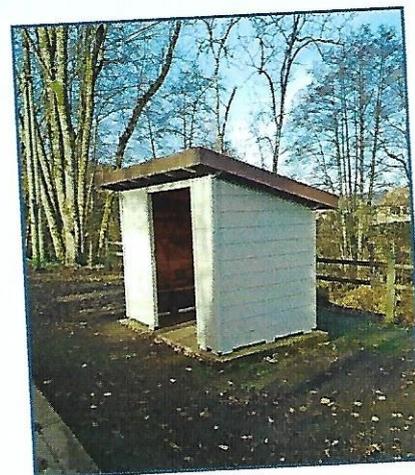
Travaux réalisés par l'Entreprise LASSAUGE Thierry

Coût des travaux : 432 € H.T

- Peinture des trois abris bus :

Travaux effectués par BLAISE PATRICK

Coût des travaux : 1329 € H.T



TOTAL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN : 2152 € H.T

● NOTRE FORÊT :

- VENTE DE BOIS :

CENCI 70 RONCHAMP : 4060 €

SCIERIE DU TEZIN 70 FONTENOIS LAVILLE : 1854 €

MICHEL POIROT 70 AMONT ET EFFRENEY : 114 €

Vente de bois sur pied aux affouagistes : 1742 €

Rôle d'affouage : 5700 €

- COUT DU BUCHERONNAGE – DEBARDAGE :

Travaux réalisés par l'Entreprise Patrick BELUCHE : 2422 €

Coût de fabrication des stères d'affouage: 4389 €

Coût Total : 6811 €



- RESINEUX

Entreprise LAROCHE 70 AMONT ET EFFRENEY: 4835 €

SCIERIE MOUGENOT 70 MIELLIN : 19588 €

VENTE PAR CONTRAT ONF : 929 €

A savoir que le coût de l'abattage et du bucheronnage des résineux est de : 7019 € H.T

Travaux réalisés par l'Entreprise LAROCHE 70 AMONT ET EFFRENEY

Assistance exploitation résineux par l'ONF : 1361.04 € H.T

- TRAVAUX EN FORET :

Nous devons investir pour l'avenir de notre forêt :

Eclaircissement de régénération dans les parcelles 3 et 4

Travaux réalisés par l'Entreprise AUGIER Patrick 70200 LINEXERT

Coût des travaux : 3 665 € H.T

- FRAIS ONF :

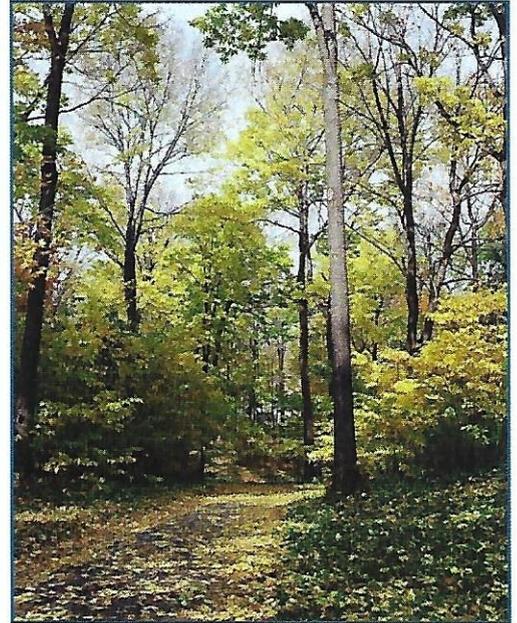
Contribution à l'ha : 240 €

Contribution volontaire obligatoire : 95 €

Frais de gardiennage : 1888 €

Frais de cubage et classement : 870 €

Coût Total : 3093 €



● SYNDICAT DES 5 COMMUNES :

Fonctionnement des écoles et entretien des biens Intercommunaux : 9278 €

Le Périscolaire pris en charge par la communauté de communes s'élève à : 2732 €

PARTICIPATION AUX FRAIS DU GYMNASSE DE FAUCOGNEY :

En fonction des élèves de notre commune : 2214 €

● MAIRIE :

CHANGEMENT D'ORDINATEUR

Nous étions dans l'obligation de passer à Windows 10 et l'ancien ordinateur ne pouvait donner satisfaction.

Après l'étude de deux devis, c'est la société CREATIC 70200 SAINT-GERMAIN qui a été retenue pour un coût de 779 € TTC.

● POUR VOTRE INFORMATION :

Syndicat des eaux :

Nous avons un projet de compléter la source actuelle pour garantir notre approvisionnement en eau dans les années futures.

Sans autorisation, nous avons procédé au captage de la source des Fontenelles à la fin de la sécheresse de 2018, elle avait un débit de 56 m3/jour. Le dossier de réalisation est en cours, c'est très compliqué quand il s'agit de prélever de l'eau, nous croisons les doigts en espérant une issue favorable.



LA VIE DE LA COMMUNE

Le 09 novembre 2019, notre commune honorait quatre de ses serviteurs qui ont consacré une partie de leur vie à notre collectivité. Sur ma proposition, Monsieur Le Préfet a décerné la médaille d'honneur régionale, départementale et communale :

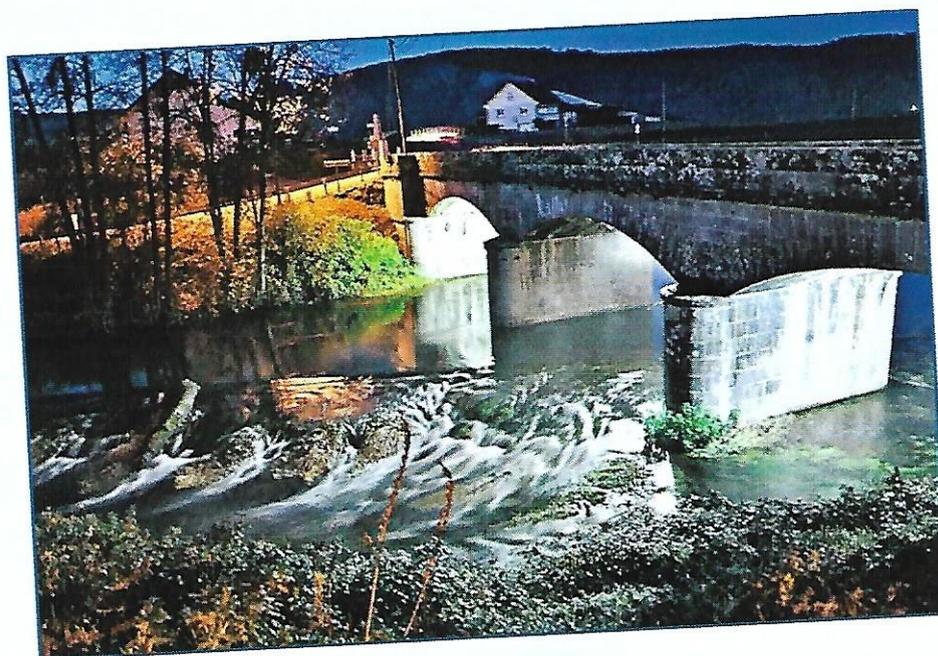
Echelon Vermeil pour 30 ans de présence au Conseil Municipal à :
DEMOUGIN Alain, GALMICHE Christian.

Echelon Or pour 35 ans à : MAUFFREY Gérard,
CORBERAND Alain.



Ces récompenses ont été remises par Monsieur Le Député Christophe LEJEUNE, Monsieur Le Sénateur Michel RAISON, par les deux conseillers départementaux, Sylvie COUTHERUT et Laurent SEGUIN.

Monsieur Le Sénateur Michel RAISON a offert la médaille du Sénat aux 4 récipiendaires.



INFORMATIONS

- **Les personnes qui voudraient s'inscrire sur les listes électorales doivent le faire au plus tard le 07 février 2020. (Permanence de la mairie mardi 4 février 2020).**
- **Les personnes qui souhaitent participer au concours des maisons fleuries doivent s'inscrire en Mairie au plus tard le 1^{er} mai 2020.**
- **Fermeture du secrétariat de mairie du 26 décembre 2019 au 01 janvier 2020 inclus.**